

# Rapport de gestion du Conseil d'administration

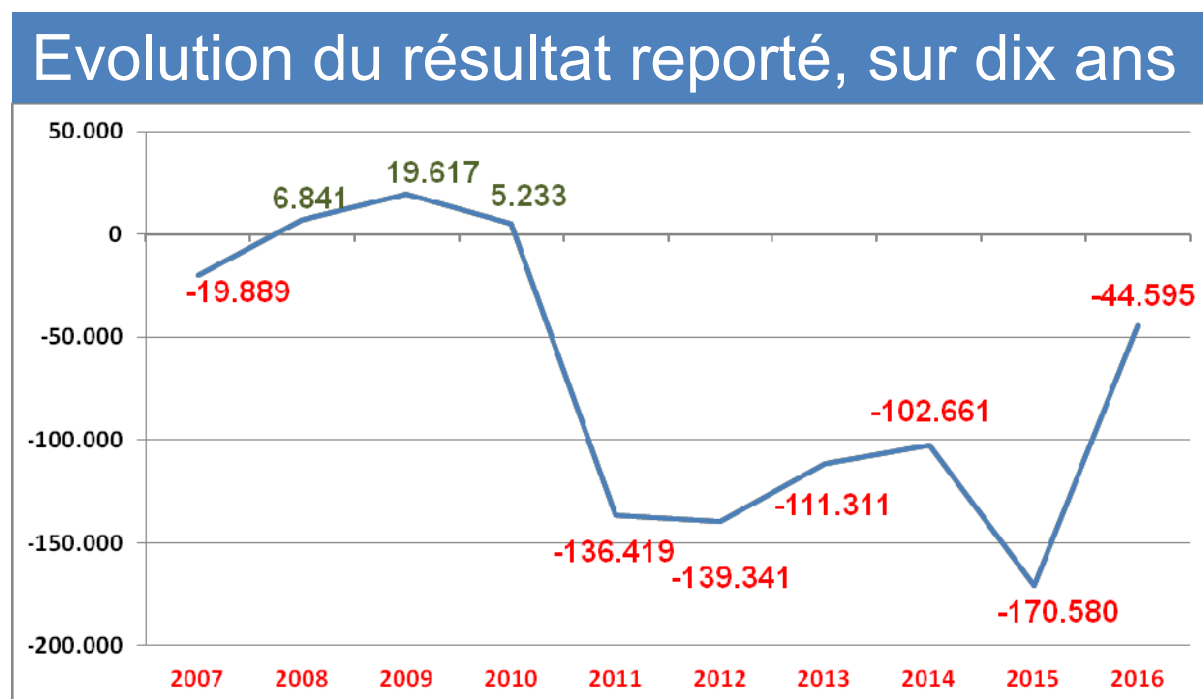
## Aux membres de l'Assemblée générale de l'asbl Canal C

Nous avons l'honneur de vous soumettre par la présente notre rapport sur la gestion exercée au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

### 1. Les comptes annuels

L'exercice se clôture par un bénéfice de 125.985 euros, un chiffre qui permet à l'asbl d'envisager un retour à l'équilibre financier en 2018.

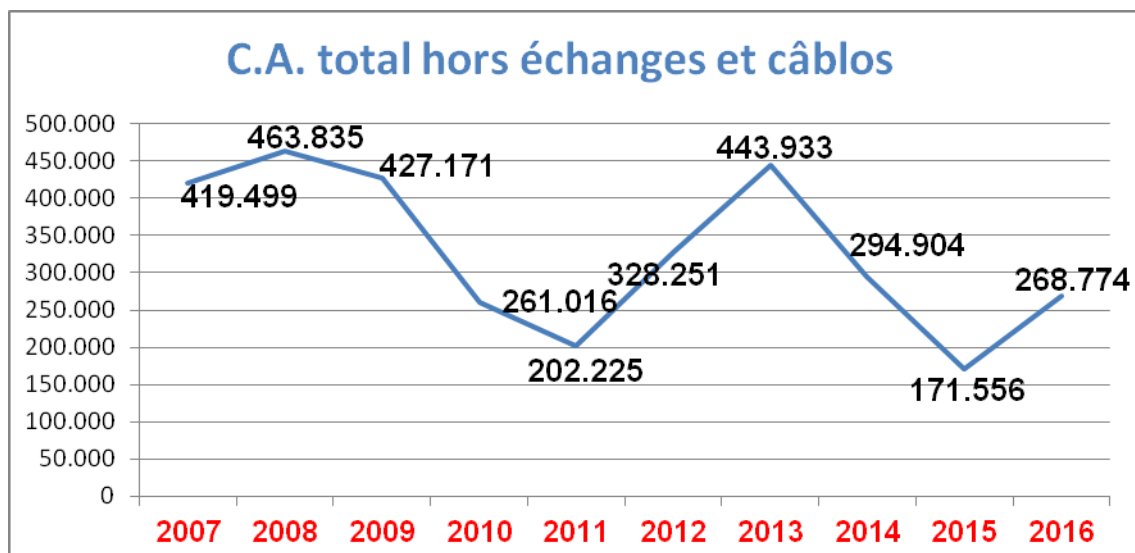
Le déficit cumulé, qui était de 170.580 euros à l'entame de l'exercice, est ramené à un peu moins de 45.000 euros à fin 2016.



Pour 2016, le total des produits est de 2.746.212, soit une hausse de 150.000 euros par rapport à l'année précédente. En regardant dans le rétroviseur, on constate que ce chiffre est équivalent à celui réalisé en 2013, mais selon une répartition fort différente : nos rentrées proviennent à 73,5 % de subventions. C'était 67 % en 2013 et 76 % l'an dernier.

Notre chiffre d'affaires, à 688.000 euros est en hausse de 16 %, mais reste toutefois très loin du chiffre-record de 856.000 euros réalisé en 2013.

- A. La publicité locale** a ramené 129.000 euros, ce qui constitue un démarrage honnête pour notre première année sans régie externe.
- B. Les activités de production ou de captation payantes** ont retrouvé un niveau un peu meilleur, à 127.600 euros, dans un marché de plus en plus concurrentiel.



Le bénéfice apparemment important de 2016 doit être relativisé : il s'explique par plusieurs éléments qui ne se reproduiront pas à l'avenir. Il s'agit notamment d'une hausse de la subvention de fonctionnement intervenue en toute fin d'exercice, d'économies sur des frais de personnel non remplacé temporairement et du report de plusieurs investissements.

**En résumé, il vous est donc proposé d'arrêter les comptes annuels dans la forme suivante :**

- A. Le bilan :** le total de l'actif s'élève à 2.190.976 euros, contre 2.350.541 euros au 31 décembre 2015.
- B. Le compte de résultats :** le chiffre d'affaires s'est élevé à 688.232 euros, contre 593.499 euros en 2015. Les subventions représentent 2.028.593 euros, soit 46.000 de plus que l'an dernier. C'est la première fois que nos subventions franchissent la barre des deux millions d'euros.
- C. L'affectation du résultat :** l'exercice se clôture par un bénéfice de 125.985 euros, qui ramène la perte cumulée à 44.595 euros.

## 2. L'évolution des affaires

### 2.1. Les synergies.

A la mi-2016, les douze télés locales, sous l'égide de leur fédération, ont remis au ministre des médias un livre blanc contenant des engagements à opérer des synergies et à rationaliser la gestion du secteur. Canal C y participe pleinement.

Nos collaborations structurelles avec Canal Zoom durent depuis maintenant trois ans. Les résultats obtenus (davantage de moyens consacrés à de la production) nous poussent à poursuivre dans cette voie.

A la fin 2016, le ministre des médias a donné son feu vert à une révision des modalités de financement des télévisions locales. Depuis plusieurs années, nous dénonçons l'influence néfaste du critère de production propre, qui amenait une volatilité des montants des subventions de fonctionnement. Le nouveau système

limite ces variations et organise en même temps une solidarité financière entre les télévisions locales. Canal C se réjouit de ce changement.

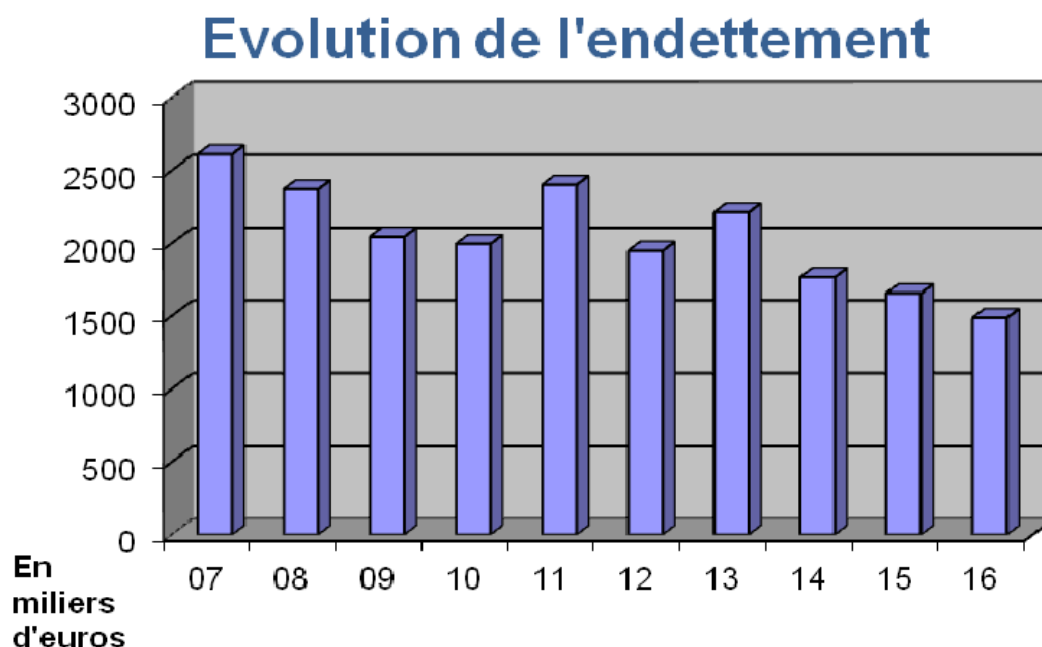
## 2.2. Les locations.

En 2016, nous avons mis en location le premier étage de notre bâtiment. Le cluster Eco-Construction, qui a emménagé en septembre, est notre principal locataire. C'est une nouvelle source structurelle de rentrées pour notre asbl : en 2017, nous en attendrons 21.000 euros.

## 2.3. Les investissements.

En 2016, nous avons investi 141 309 euros HTVA. L'essentiel de cette somme (107.000 euros) a servi à l'achat de matériel audiovisuel, dont un nouveau générateur de caractères. Plusieurs gros achats espérés, en raison de nos difficultés financières, ont dû être reportés.

Nous avons conclu, tout début 2016, en emprunt de 120.000 euros destiné à financer une partie des investissements comptabilisés en 2015.



## 3. Evolution des affaires et événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement important de nature à influencer nos affaires n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

## 4. Budget 2017

Le Conseil d'administration vous présente pour 2017 un budget en boni de quelque 38.000 euros. L'effort sera porté tout particulièrement sur la vente des espaces publicitaires et la mise en place d'une organisation permettant à la chaîne de professionnaliser son marketing et sa recherche de clients pour des activités de production. Nous mettrons également l'accent sur la formation de tous les membres de notre personnel.

## 5. Principaux risques et incertitudes auxquels Canal C est confrontée

La participation financière des communes, dont la plupart sont elles-mêmes en difficulté est une source qui nous place régulièrement en position délicate. Ce sera un point sur lequel notre Conseil d'administration devra avoir l'œil.

Notre incapacité à investir dans du nouveau matériel est également un risque important pour notre chaîne, surtout au moment où l'on constate des changements rapides des modes de consommation des médias.

## 6. Autres remarques sur les comptes annuels

Nous soulignons que le suivi des clients, l'encodage régulier des données et toutes les opérations courantes de gestion sont assurés en interne, chaque mouvement étant visé par au moins deux personnes. Un contrôleur de gestion externe supervise nos déclarations à la TVA et nous aide à préparer les visites du réviseur.

Les différents postes sont détaillés et présentés de manière lisible dans les comptes qui vous ont été remis, en comparaison avec l'année précédente.

Vous disposez par ailleurs du rapport établi sur le bilan et les comptes par notre réviseur d'entreprises.

## 7. Conclusion

En conclusion, le Conseil d'administration vous propose d'approuver le rapport de gestion qu'il vous a présenté.

Il vous demande aussi d'approuver les comptes annuels comportant le bilan et les résultats d'exploitation tels qu'ils vous ont été présentés.

Il vous suggère enfin d'accepter l'affectation du résultat et de donner décharge aux administrateurs de leur mandat pour l'exercice écoulé, ainsi qu'au réviseur pour sa mission de commissaire.

Pour terminer, le Conseil d'administration tient à remercier tous les membres du personnel de la chaîne, ainsi que les indépendants et les pigistes qui les appuient.

Fait à Namur, le 27 mars 2017

Pour le Conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Baudouin Lénelle', written over a faint circular stamp.

(Baudouin Lénelle, directeur)